sommer leurs victimes étaient des tiges de fer de 1 mètre 70 centimètres environ de longueur et de plusieurs centimètres de circonférence, que ces tiges avaient un bout soigneusement garni de caoutchouc pour ne pas laisser, sur les chairs, les traces du poignet : c'est ainsi équipés qu'ils entraînent dans les maisons qu'ils voulaient dévaliser et leur aspect terrorisant leurs victimes avant qu'elles fussent frappées à mort.

La tentative d'évasion

Indépendamment des individus que nous avons cités au commencement de ce récit, la bande d'escrocs paraît avoir eu comme membre, pendant quelque jours au moins, un nommé Scotti, sujet italien, très malfaisant, expulsé de France et de Belgique, mais qui a réussi à éluder adroit pour prendre le large à temps ; les plus actives recherches pour le ramener en Belgique sans résultat.

Nos lecteurs se souviennent sans doute que par un hôtel loué de la maison de plaisance dans la grande rue, les Dessaux et autres prévenus, en de leurs complices, Scotti, peut-être, qu'il avaient fait faire de fausses clés pour ouvrir les portes de la prison et qu'ils tenteraient une évasion dans la nuit du 5 au 6 août (pendant le bal masqué) ; que pour réussir ils n'hésiteraient pas à tuer les gardiens.

Heureusement, ce billet tomba dans des mains honnêtes qui le firent parvenir à qui de droit et pour couper court à ces velléités, un ordre supérieur retira aux prévenus leurs vêtements civils ; on les força à revêtir le costume de prisonnier, les plus coupables furent en outre mis au cachot, et les scènes de la fin de juillet. Les précautions furent poussées plus loin encore, c'ils étaient condamnés devant le tribunal d'instruction, individuellement, par deux gendarmes et les mains tenues par une chaîne double.

Dernière heure

L'affaire de la mélinite

Paris, 2 juin. — L'individu dont on a annoncé aujourd'hui l'arrestation dans l'affaire Turpin, s'appelle Passeler, il est employé depuis dix-huit ans à la manufacture d'armes de Puteaux. Celui-ci, d'après Turpin, aurait livré à Tréponé de nombreux engins et armes de guerre.

Cette arrestation pourrait, si les affirmations sont conformes, amener de nouvelles arrestations.

NOUVEAUX DÉSORDRES EN ITALIE

Savone, 2 juin. — Les soldats ont reçu des pierres. Un lieutenant a été blessé.

Trente arrestations ont été opérées. L'ordre est rétabli.

Chronique du Sport

Concours hippique de Valenciennes

La Société des courses de Valenciennes organise sous le patronage de la municipalité, un concours hippique qui aura lieu dimanche et lundi 5 et 6 juillet.

Le dimanche programme :

A 1 h. 1/2, Concours pour chevaux attelés seuls. A 2 heures, concours de gaîp, sauts d'obstacles. — A 3 heures, concours de chevaux de selle, pour chevaux montés par des officiers en des gendarmes. A 3 h. 1/2, concours d'équipages et chevaux de maîtres.

Le lendemain :

A 10 heures, concours d'équipages et chevaux de mitin, chevaux attelés seuls. — A 2 heures 1/2, concours en gaîp, sauts d'obstacles pour chevaux montés par des gentlemen. — A 4 heures, concours d'équipages et chevaux de maîtres attelages à quatre chevaux. A 5 heures, courses au galop, sauts d'obstacles, prix coupés. — A 5 h. 1/2, Longchamps de tous les attelages et de tous les chevaux de selle.

Une musique se fera entendre chaque jour pendant le concours.

Exposition de voitures et de harnachements.

Le dimanche soir, sur la place Verte, fête de nuit.

Fête de gymnastique à Arras

A Arras, la fête organisée dimanche sur le jardin du Gouvernour par la Société de gymnastique d'Arras, a obtenu le succès le plus complet.

Les concours ont été fort brillantes et les vainqueurs très applaudis.

La recette s'est élevée à 600 fr. 50. Il restera, tous frais déduits, une somme de près de 500 fr à verser dans la caisse du voyage projeté par la société à Genève.

LA CONDAMNATION DE DIELTJENS

L'assassin de la cour Gilson

Un télégraphie d'Anvers :

La cour d'assises vient de condamner à mort le nommé Dieltjens, l'assassin et l'incendiaire de la cour Gilson, à Lille.

La Catastrophe de Compiègne

Funérailles des victimes

C'est hier, ainsi que nous l'avons annoncé, qu'ont eu lieu les funérailles des malheureuses victimes du barrage de Venette.

Le matin, à huit heures et demie, en l'église St-Michel, une foule émue et recueillie assistait à celles de M. Edouard Huleu, le mécanicien le deuil était conduit par les fils du défunt et sa belle-sœur.

Dans le cortège, nous avons remarqué M. Dujardin, patron du défunt à la tête de presque tous ses ouvriers, camarades de travail de M. Huleu, ainsi que plusieurs membres des familles des autres victimes.

Le cercueil disparaissait sous sept couronnes.

Au cimetière du Sud, M. Sayon, secrétaire de la Société de secours mutuels *La Prévoyante*, dont Huleu faisait partie, a fait en quelques mots l'éloge du malheureux mécanicien, qui était un excellent père de famille, un bon camarade et un ouvrier courageux.

L'inhumation s'est terminée au milieu de l'émotion générale.

⁂

A onze heures, celles de M. Maurice Bommart avaient lieu en l'église de la Madeleine, qui était littéralement comble.

Comme à celles de M. Huleu, l'émotion de la foule était des plus vives et chacun avait tenu à apporter une dernière marque de sympathie au défunt.

Une quantité de couronnes superbes, la plupart en fleurs naturelles recouvraient le cercueil.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Sud dans le caveau de la famille. Aucun discours n'a été prononcé.

⁂

A la même heure, à Valenciennes, une foule considérable assistait, en l'église Notre-Dame, aux obsèques de Mme Toussin, née Clémence Grimonprez.

Le cercueil était littéralement couvert par des croix et des couronnes de fleurs.

Un groupe d'ouvriers de la maison Toussin portait un médaillon en marbre sur lequel se lisaient ces mots :

Les employés et les ouvriers de la maison Toussin à leur regretté patron.

Le deuil était conduit par MM. Toussin et Grimonprez.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de la famille, à Bouvrages.

⁂

Aujourd'hui ont lieu celles de M. et Mme Dubois-Crépy.

Chronique locale

ROUBAIX

La grève des rentreurs à Roubaix

La situation des ouvriers rentreurs a subi peu de changement ; quelques patrons façonniers ont accédé à leurs revendications.

Dans quelques usines les chefs rentreurs ont également refusé de travailler.

Chez MM. Drey Simpson et Cie, rue Darbo, les ouvrières tisserands ont pris fait et cause pour les rentreurs, les patrons ont alors signé un engagement d'accepter le nouveau tarif et huit heures de travail.

Les rentreurs et les tisserands ont aussitôt manifesté leur contentement en se rendant à un estaminet voisin « boire une chope » puis reprirent le travail immédiatement.

Chez MM. Fauvarque, Motte et Picavet aucun changement. Tous les ouvriers chôment.

Un suicide. — Décédément, la série des suicides continue. C'est le sixième, depuis six jours, que nous allons enregistrer.

Hier matin, vers cinq heures, le sieur Henri Debert, demeurant rue Saint-Antoine, impasse Saint-Antoine », passait sur la rive droite du canal, à cinquante mètres environ du Pont du Beau-Chêne, quand il aperçut à la surface de l'eau le corps d'un individu.

Immédiatement il alla prévenir les agents du poste au Pont Morel et tous trois, armés de perches, se rendirent à l'endroit où le noyé avait été aperçu.

Dix minutes plus tard, le cadavre était sur la berge et quelques instants après, un hybitant de la rue des Anges, reconnaissait l'homme pour être son voisin, M. Jean Vandeloratte, âgé de 48 ans, chauffeur à établissement du gaz de Roubaix.

Vandeloratte était un excellent ouvrier fort aimé de ses patrons et il y avait 30 ans qu'il était occupé dans l'établissement.

Tout nous porte à croire que le malheureux s'est suicidé ; son fils a, paraît-il, été arrêté récemment pour vol d'une montre en argent; ce serait pour ce motif que Vandeloratte aurait mis fin à ses jours.

Jeudi dernier, après avoir déposé sur une table tout ce que contenait ses poches, portemonnaie, tabac, pipe, etc., Vandeloratte était parti et n'avait pas reparu à son domicile.

Le cadavre a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu.

Vente du poisson. — Il a été vendu à Roubaix, du 29 au 31 mai, 8,387 kilogs de poisson.

Un vol rue de Lannoy. — La nuit dernière, vers minuit, des voleurs se sont introduits chez M. Henri Brunin, charcutier, 261, rue de Lannoy. Ils ont escaladé un mur haut de trois mètres et à l'aide d'un crochet ont fait sauter le verrou.

Ils ont emporté 75 francs et plusieurs jambons ont été enlevés.

Un singulier pari. — J.-B. M..., commissionnaire public avait fait le pari de consommer sans interruption 1 kilog. 600 grammes de bœuf bouilli, sans pain, avec facilité d'absorber quelques verres d'eau-de-vie.

Il y réussit, mais un moment après il fut saisi d'une violente indisposition et dut être transporté dans un estaminet proche des halles ; sa figure s'était enflée et était devenue violette.

Son état ne s'est pas amélioré.

Un vol. — Un sieur Louis Vanuysberg, habitant rue du Tilleul, rentrait chez lui lundi soir, après avoir passé la soirée à l'estaminet. Pendant son absence, on s'était introduit chez lui à l'aide d'une fausse clef et on lui a enlevé une somme de 30 francs contenue dans un meuble.

Une chute. — Un charpentier, Louis Huvenne, âgé de vingt-neuf ans, travaillait rue Decrême à la réparation d'une toiture, lorsque soudain il fit une chute de trois mètres et se fractura le genou droit.

L'agression du Beau Chêne. — L'enquête sur cette audacieuse agression, habilement menée par M. Christen, commissaire de police, a amené l'arrestation d'un sieur Perrens, l'un des principaux agresseurs.

TOURCOING

Adjudication des travaux de la rue du Bois. — Il a été procédé lundi dans l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, à l'adjudication aux soumissions cachetées des travaux de voirie à effectuer rue du Bois et dont le devis s'élève à 13.600 francs.

Quatre soumissionnaires se sont présentés et ont fait les rabais suivants : MM. Nicolas Courtin, 2 0/0 ; Boutry, 5.50 0/0 ; Delannoy fils, 6 0/0, Cambier, Dubureq, 7 0/0.

M. Carette Duburoq a été déclaré adjudicataire.

Outrage rébellion et coups aux agents. — Lundi, dans la matinée, l'agent Leman, rencontra rue Vanlevenne, un individu qui, en état d'ivresse, causait du scandale sur la voie publique. Il s'avança vers lui pour lui donner de sages conseils, mais l'ivrogne répondit par des injures et des menaces.

La représentation de l'autorité l'appréhenda au corps, mais l'individu lui porta des coups dont l'un l'atteignit au doigt de la main qui alors en fut tellement foulé. L'agent Allard vint au secours de son collègue, mais il fallut mettre l'ivrogne sur une charrette pour le conduire au violon.

La même soirée, vers 7 heures et demie, la Fanfare *Lyrique de service Grande Place, fut requis* pour mettre à la raison un individu qui faisait du tapage au cabaret tenu par M. Joseph Desjardins, à l'angle des rues de Chanzy et du Pouilly.

Cet individu, loin de se calmer à la vue de l'agent entra dans une grande colère et il le frappa au visage. Il a été écroué.

Arrestation pour vol d'une voiture à bras. — Lundi matin, un individu arrêté hier, rue du Château, recevait la visite d'un individu qui lui offrit en vente une voiture à bras.

Flairant un voleur, M. Lersnyder proposa 15 fr. comme prix de la voiture et l'individu se contenta de ce prix ; mais le carrossier ne lui versa pas l'argent et l'engagea à revenir plus tard.

L'individu parut visiblement contrarié de ce contre temps ; il partit néanmoins, déclarant qu'il reviendrait.

M. Lersnyder se mit à le suivre à distance.

Se sentant suivi, l'homme prit la fuite ; le carrossier se mit à sa poursuite. Après une course de dix minutes, il le rejoignit et l'amena au commissariat.

L'individu a déclaré se nommer Alphonse Coulant, carrossier à Lille, rue d'Antoing, 8.

Il avoua avoir volé la voiture au préjudice de MM Jacquelin et Chazepellnek, négociants rue Basse, 45 à Lille.

L'incendie de dimanche soir. — Les pertes causées par l'incendie qui s'est déclaré dimanche soir, dans la maison occupée par M. François Lingre, rue de Lille, s'élèvent à dix mille francs, dont 3,000 pour le bâtiment et le reste pour les marchandises.

Conseil de révision. — Hier, ont eu lieu les opérations du conseil de révision, pour les conscrits du Canton-Sud.

M. Vel-Durand, préfet du Nord, et les autorités civiles et militaires qui l'accompagnaient, ont été reçues à la Gare, par M. Lefrançois, adjoint au maire.

La visite a commencé à 9 heures 1/2 et a été interrompue à 11 h. 1/2.

Quatre cents conscrits ont été examinés dans cette première séance.

Un déjeuner servi par l'Hôtel du Cygne, dans la salle des délibérations du Conseil municipal, a réuni les membres du Conseil de révision, les maires des communes intéressées, M. Dron, député, etc.

Reprises à deux heures un quart, les opérations étaient terminées à quatre heures. Dans cette seconde séance le reste du contingent de 1891 a été examiné, 405 conscrits, a été examiné ainsi que 405 ajournés des deux classes précédentes.

Il a été fait appel des hommes de l'armée auxiliaire a eu lieu à onze heures, sir le terre plein de l'Hôtel-de-Ville.

Visites de M. le Préfet du Nord. — A l'issue des opérations du conseil de révision, M. le Préfet du Nord a visité l'Hôtel-Dieu, le nouveau conditionnement et l'usine à Gaz.

M. Lefrançois, adjoint et M. Dron, député accompagnaient M. Vel-Durand.

A six heures, un banquet a eu neu chez M. le maire de Tourcoing.

Y assistaient MM. Vel-Duran, préfet du Nord, Facon, président du conseil de préfecture, Gerbier, chef de division de la préfecture, Carron, conseiller général, Deschamps, conseiller d'arrondissement, Lefrançois, adjoint au maire, les maires des communes et les membres militaires du conseil de révision.

Remise de récompenses. — M. Vel-Durand, préfet du Nord a profité de sa visite à Tourcoing pour remettre officiellement les récompenses décernées par les ministères de l'intérieur et du Commerce aux personnes suivantes ;

MM. Paul Delahaye, garde-champêtre à Roubaix, ancien agent de police à Tourcoing, médaille d'argent pour acte de dévouement et de bravoure, accomplis à Tourcoing et à Cherbourg. Louis Morteux, lieutenant, commandant la compagnie des sapeurs-pompiers de Marcq-en-Baroul, 35 ans de service, nombreux actes de courage.

M. Oscar Dumortier, facteur des postes, a reçu une mention honorable pour actes de dévouement. Un vieil ouvrier de M. Hercelle Leruste, zingueur, M. Louis Dumortier, a reçu une médaille d'argent du ministère du Ministre du Commerce pour ses bons, longs et loyaux services.

M. Dumortier est dans la même maison depuis plus de 40 ans.

Fraude d'allumettes. — Dans la nuit de mardi, le sous-brigadier Duilliel et l'agent Engelasee passant rue du Bocquet virent deux individus porteurs de sacs volumineux. Ils se dirigèrent vers eux, mais les individus prirent la fuite, abandonnant leurs charges.

Ces charges contenaient un nombre considérable d'allumettes de contrebande.

WATTRELOS

Fraude. — Le 1er juin, vers trois heures de l'après-midi, le sous-brigadier Dupillieul et le Blambiomme de la brigade de Wattrelos, en service près la usiric attaquèrent le nommé Valcke Ernest, demeurant à Wattrelos, qui abandonnait une cuisine renfermant du café de provenance belge.

Un peu plus tard, vers 6 h. du soir, les mêmes agents se trouvant près de la petite rue Saint-Joseph, Wattrelos, ont arrêté le même individu.

Cette fois, son arrestation eut bien lieu et il fut trouvé porteur d'une seconde ceinture remplie de café, également de provenance belge. Les deux ceintures renfermaient 5 kil. 500 de café.

LILLE

LE FESTIVAL DE MOULINS-LILLE

Voici la liste des prix et prim s que nous n'avons pu, faute de place donner hier :

PRIX DE TENUE MILITAIRE. — Sapeurs-Pompiers 1er prix, Armentières ; 2e, La Madeleine. Prix spécial, Thumeries.

MUSIQUES

1er prix, la Fanfare municipale de Lomme ; 2e, les Trompettes dévouées de Marquette ; 3e, la Fanfare d'Attiches.

PRIX DE TENUE CIVILE

1er prix, la Fanfare Royale le Cercle Grétry de Bruxelles ; 2e, l'Orphéon des Ingénieuis de Roubaix ; 3e, la Phalange chorale d'Armentières.

MÉDAILLES NON COMPTANTES

Le Cercle Grétry, de Bruxelles ; la Fanfare de l'Union du Nord, de Lille ; les Sapeurs-pompiers de Lille.

Ces médailles ont été offertes par l'administration municipale en supplément des médailles commémoratives qui ont été remises à chaque société.

TIR A LA CIBLE

1er prix, les Sapeurs-pompiers d'Armentières ; 2e, id de Libercourt ; 3e, id. de Wattignies ; 4e, id. de Lomme ; 5e, id. d'Herrin ; 6e, id. de Thumeries ; 7e, id. de La Madeleine ; 8e, id., de Roubaix.

TIRAGE DES PRIMES

1e, 500 francs, l'Aurore chorale de Roubaix ; 2e, 300 fr. l'Alliance chorale de Roubaix ; 3e, 200 fr. l'Union Française des Trompettes de Lille ; 4e, la Fanfare municipale de Libercourt ; 5e, la Fanfare de Calonne ; 6e, la Fanfare municipale de Gondecourt.

Un pendu. — Hier matin, vers onze heures et demie, M. Alexis Deboine, âgé de 63 ans, demeurant rue Saint-André, 92, a été trouvé pendu dans sa chambre.

Fausse alerte. — Lundi matin, vers trois heures, un soldat du 43e de ligne, de faction à la poudrière de la porte de Béthune, voyant venir vers lui, trois individus qui semblaient lui en intimations d'usage. Ne recevant pas de réponse, il tira un coup de feu en l'air qui suffit pour effrayer le voleur et le faire disparaître.

LE NORD

HORRIBLES VIOLS

A QUESNOY-SUR-DEULE

La population de Quesnoy-sur-Deule est dans l'indignation à la suite d'une grave affaire de mœurs découverte hier matin.

Il s'agit d'un ignoble personnage, nommé Gomans, qui a violé trois jeunes enfants, petites filles de quatre ans, dont les parents habitent le même au Chien, près de Quesnoy-sur-Deule.

A la suite d'une enquête ouverte immédiatement, par la gendarmerie, Gomanse qui est constamment ivre, a fait des aveux complets au gendarme Legrand, qui l'a interrogé. Il a été mis aussitôt en état d'arrestation.

Il paraît d'après le rapport du docteur qui a examiné les enfants que ce misérable a communiqué une maladie honteuse à ses victimes.

Inutile de dire que cette nouvelle s'est répandue rapidement dans le pays et qu'elle fait l'objet de toutes les conversations.

Gomanse a été conduit hier à quatre heures à la maison d'arrêt de Lille.

Les détails que nous avons recueillis sur cette affaire sont tellement répugnants que par respect pour nos lecteurs nous ne pouvons les reproduire.

TRIBUNAUX

Cour d'assises du Nord

Audience du 2 juin 1891

Présidence de M. Vibert, conseiller. — Ministère public : M. Blondel, substitut.

Les trains de Lille de 10 heures et de 11 heures du matin amènent une foule considérable de fleur public